

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 1<sup>er</sup> - 8 DÉCEMBRE 2022



PRENEZ 5 MINUTES  
POUR VOUS

POUR POUVOIR  
VOTER, J'ACTIVE  
DÈS MAINTENANT  
MON COMPTE  
ÉLECTEUR

  LA  
FORCE  
DU  
COLLECTIF !

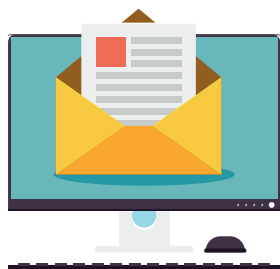
## ÉTAPE 1 : AUTHENTIFICATION (A COMPTER DU 2 NOVEMBRE)

A compter du **2 novembre 2022**  
réception d'un courriel  
d'authentification personnalisé  
sur votre adresse professionnelle

Se connecter à l'ENSAP  
avec les identifiant et mot de passe  
habituels pour récupérer sa carte  
d'électeur

Se connecter à l'espace électeur  
du système de vote électronique  
en cliquant sur le lien d'activation  
contenu dans le courriel  
**OU** la carte d'électeur

1



2



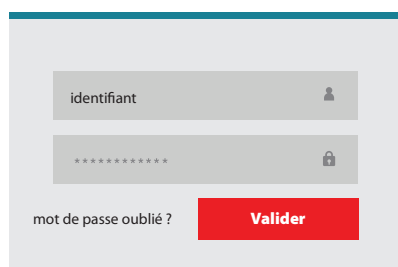
3



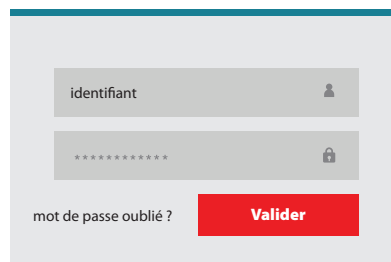
Saisir l'identifiant figurant sur la carte d'électeur  
et le **mot de passe temporaire reçu par courriel**.  
Saisir le code de sécurité visible à l'écran

### DÉFINIR UN NOUVEAU MOT DE PASSE

4



5



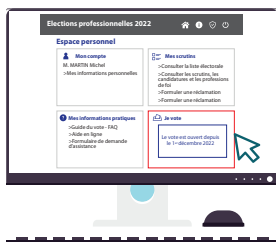
le mot de passe doit comporter **12 caractères minimum**  
dont 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre

L'électeur clique sur la vignette **Je Vote**  
une fois connecté à son espace personnel.

Un code de validation vous est envoyé  
**AU CHOIX** sur :  
l'adresse de courriel professionnelle  
**OU** sur un téléphone portable

La saisie de ce code  
de validation  
est **INDISPENSABLE**  
pour accéder  
aux différents scrutins  
et VOTER. Il est valable pour  
la durée de la session  
et n'a pas à être retapé  
pour valider les votes.

6



7

